

DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT/07-402-491 du 15/10/07

RECRUTEMENT PAR LISTE D'APTITUDE DES TECHNICIENS DE LABORATOIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2007

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics du second degré.

Affaire suivie par : Mme VINCENT Noëlle (Chef de Bureau)
Mme PALOT Mireille Tél : 04 42 91 72 37 - Fax : 04 42 91 70 06
e.mail : mireille.palot@ac-aix-marseille.fr

Les conditions requises pour accéder au corps des techniciens de laboratoire classé en catégorie B, sont fixées par le décret n° 2007-1275 du 27 août 2007 (JORF du 29.08.2007).

La présente circulaire a pour objet de vous donner les consignes pratiques relatives au dépôt des demandes d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès à ce corps.

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions pour que les présentes directives soient portées à la connaissance de l'ensemble des personnels remplissant les conditions requises

1 - CONDITIONS REQUISES POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE :

- Etre Adjoint Technique de Laboratoire et justifier au **1^{er} janvier 2007** de 9 ans au moins de services publics.
- La priorité est accordée aux agents qui exercent déjà des fonctions afférentes au corps hiérarchiquement supérieur, ou qui révèlent dans leur manière actuelle de servir des aptitudes à exercer des fonctions de niveau plus élevé.
- **Il importe par ailleurs que les agents concernés soient informés que l'inscription sur la liste d'aptitude est de nature à impliquer une mobilité fonctionnelle**

2 - PROCEDURE :

- Pour les personnels candidats à l'inscription, vous devrez remplir les mentions portées dans le rapport d'aptitude professionnelle (dont modèle fourni en Annexe 1), et demander aux agents concernés d'y apposer leur signature.
- Si plusieurs agents de votre établissement sont candidats, il vous appartiendra d'établir un ordre de priorité en renseignant le tableau fourni en Annexe 2. Les agents qui ne figureront pas sur ce tableau seront réputés ne pas être candidats.
- Les rapports d'aptitude professionnelle renseignés par vos soins (Annexe 1) et le tableau récapitulatif (Annexe 2) devront être adressés directement au Rectorat - DIEPAT - Bureau 426 pour le **24 octobre 2007 impérativement** (éventuellement par télécopie au 04.42.91.70.06)

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

RAPPORT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AU CORPS DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE ANNEE 2007

Académie d'Aix-Marseille

NOM :

Prénom :

Spécialité :

Adresse professionnelle /Cachet de l'Etablissement ::

Note année 2005 :

Evaluation 2006 (joindre compte-rendu)

Y a-t-il eu changement d'académie au cours des trois dernières années : OUI NON

Si oui, date d'entrée dans l'académie :

Activités actuelles de l'agent :

(préciser l'étendue de ses responsabilités, sa participation éventuelle à un jury de concours, les formations suivies ou assurées pour d'autres personnels...)

Parcours professionnel de l'agent :

(outre la valeur professionnelle de l'agent, les acquis de l'expérience professionnelle sont désormais pris en compte, c'est-à-dire la densité, la richesse du parcours antérieur et les acquis que ce parcours a permis de capitaliser)

Contribution de l'agent à l'activité du service :

(préciser le cas échéant le nombre d'agents encadrés, indiquer le nombre de classes suivies par l'agent et les niveaux d'enseignement auxquels l'agent participe...)

Proposition motivée :

Vu et pris connaissance le/...../ 2007

Nom, Qualité du Chef d'Etablissement

Signature de l'agent :

Signature du Chef d'Etablissement :



ANNEXE 2

Affaire suivie par : Mme. Noelle VINCENT
 Tel. : 04.42.91.72.44
 Fax : 04.42.91.70.06
 Mel : Noelle.vincents@ac-aix-marseille.fr

PROPOSITIONS D'INSCRIPTION A LA LISTE D'APTITUDE AU CORPS DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE

AU TITRE DE L'ANNEE 2007

Conditions à remplir : Peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude au corps de technicien de laboratoire, les adjoints techniques de laboratoire **comptant 9 ans** de services effectifs dans la fonction publique.

NOM –PRENOM AFFECTATION	DATE DE NAISSANCE	SPECIALITE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	SPECIALITE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE ET BIOTECHNOLOGIE (BIOCHIMIE ET MICROBIOLOGIE)	NOTE 2005	AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT	
					FAV. / DEF.	RANG DE CLASSEMENT

Cachet de l'Etablissement

Fait à Aix-en-Provence, le
 Signature du Chef d'Etablissement